MONTRES et PENDULES soigneusement réparées
DIAMANTS remontés et tous genres de BIJOUX faits sur COMMANDE.
BIJOUX REPARES et renouvelés.
ARGENTERIE faite sur commande et réparée.
PLAQUAGE D'OR ET D'ARGENT.
PENDULES pour BUREAUX et RESIDENCES montées et entretenues à l'année.

FRANTZ BROS & CO.,
BIJOUTIERS,
888 Rue Canal.

1er sept 1901—1 an

Assortiment complet d'articles religieux.
"BULLETIN"
Les Diamants augmentent continuellement en valeur, mais nos prix sont au-dessous de la valeur du marché. Nous avons une belle variété de Superbes Diamants d'une eau blanche pure et sans inclusions, montés dans les dernières modes de Bagues, à des
PRIX EXCESSIVEMENT RÉDUITS.
Il serait de votre avantage de vous assurer quels sont les bargains exceptionnels que nous avons à vous offrir.
WEINFURTER'S JEWELRY PALACE,
COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
Nous avons tout ce qu'un Magasin de Joaillerie doit avoir.
20 jun—1an

MAGASIN DU BON MARCHE,
313 RUE ROYALE,
F. ADRIEN BRUNET.
HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER.
Prenez Connaissance l'adresse ses amis, connaissances et le public en général que je viens de recevoir mon grand assortiment de Montres, Pendules, Diamants, Orfèvrerie, Lunettes et Bijouterie de toutes descriptions. Grande variété de Cannes et Ombrelles à pomme d'or et d'argent.
La seule Grande et Unique Maison Française à la Nouvelle-Orléans. Venez visiter et vous rendre compte par vous même du bas prix de mes marchandises, dont le défie toute concurrence.

COMPAGNIE D'ASSURANCES
LIVERPOOL & LONDON & GLOBE,
Plus de $70,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis
Pertes payées pour l'incendie de Chicago.....$3,000,000
Pertes payées pour l'incendie de Boston.....$1,427,000
Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et le signataire à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.
—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—
GUSTAF R. WEINFELDT, L. O. FALLON, LUCAS H. MOORE, C. M. DURIA:
CLARENCE F. LOW, Secrétaire-Résident. J. G. PEPPER, Adjoint-Secrétaire.
13nov 1900—1an

INCORPOREE EN 1855.
Pertes payées au comptant, sans escompte, aussitôt ajustées.
SUCCURSALE DE LA
COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Nouveau No 322, vieux No 68 rue Royale.
Capital.....$ 500,00 00
Actif.....1,145,924 41
Surplus net.....310,910 09
CHARLES JANVIER, Président. R. E. CRAIG, Vice-Président.
FERGUS G. LEE, Secrétaire.
CHAS. D. FOUCHER, Gérant. OCTAVE LABARRE, F. S. COIROU.
Pertes payées depuis l'organisation.....$4,612,500 77
8 jun—1an

COMPAGNIE
D'ASSURANCES DES MARCHANDS
De la Nouvelle-Orléans.
PAUL CAPDEVIELLE, Président.
JULES MONTBEUIL, Secrétaire.
BUREAU: RUE DU CANAL, 622.
Assure contre toutes pertes causées par l'incendie sur les rivières et sur les mers.
CONSEIL D'ADMINISTRATION:
Henry C. Boucher, John P. Baldwin, W. H. Bofinger,
Armand Capdevielle, Paul Capdevielle, A. Xiques,
U. Koen, Jno. W. Fairfax, Emilien Perrin,
Manuel Abascal. Lawrence Fabacher.

LE NOUVEL ANNUAIRE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, DE SOARDS, 1901,
Qui vient de paraître est reconnu le meilleur que l'on ait jamais publié de cette Ville—Un guide incomparable dans les affaires—Faites-en prendre un tout de suite.
Procurez-vous aussi l'ANNUAIRE COMMERCIAL et le LIVRE DE L'ELITE DE LA SOCIÉTÉ
Annuaire de la Ville, $6.00. Annuaire Commercial, $1.00. Livre de l'Elite, $5.00.
SOARDS' DIRECTORY CO. LTD., EDITEURS.
L. SOARDS, Prés. et Gérant. [W. L. SOARDS, Vice-Prés. et Trésorier.
606 Place Commerciale, coin de la rue Camp.]

INCORPORÉE EN 1882.
WM C. FAUST, Président. P. LANGE, Surintendant.
LOUIS RUCH, JR, Secrétaire.
Union Sanitary Excavating Co.
Sont prêts sur un prompt avis à nettoyer et désinfecter complètement toutes sortes d'urinoirs, voûtes et latrines en terre, etc.
Travaux de première classe. Conditions raisonnables.
BUREAU, 727 RUE COMMUNE,
Entre les rues St-Charles et Carondelet.—Téléphone 42?.
9 juin—1an

PORTRAIT
—DE—
NAPOLEON 1er
A VENDRE—A un prix très raisonnable un portrait de grande valeur de Napoléon Ier peint à Paris en 1812, par Colson. S'adresser à MM. Uhlar, No 323 rue Royale, ou à P. P. O Dreyer 552. 12mar—

Le meilleur
SIROP POUR LA TOUX ET LA COQUELUCHE
D'ANGELL
Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites, Coqueluche et tous les maux de gorge.
Prix, 25 et 50 cents.
Vendu partout pharmaciens.
1 nov 1900—1 an

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

Interdiction de Christian Thomas. No 68,367—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

En vertu de divers ordres de l'Hon. Cour Civile de District, un lieu par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, de la Cour Civile, paroisse d'Orléans, le juge Sommerville, agissant à ce moment pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, le juge Ellis étant absent en congé, l'ordre daté et signé le 2 avril 1901; en vertu d'un deuxième ordre, ledit ordre lieu par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, sous la date et la signature du 20 juin 1901, et en vertu d'un troisième ordre émis par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, le juge Sommerville agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, le juge Ellis absent en congé, le dit ordre daté et signé le 22 août 1901. Les divers ordres en ceci décrits ayant été adressés à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, JEUDI, le 26 septembre 1901, à midi, les propriétés ci-après—

1° La bavette avec ses appartenances et applications, étant en vente, etc., récemment exploitée par Christian Thomas, interdit, à l'encoignure des rues Magasins et Septième, en cette ville.

Conditions—Le contenu de la bavette sera vendu pour du comptant. Le règlement devant être fait immédiatement après l'adjudication.

2° Cinq certains lots de terre situé dans le sixième district de cette ville, désignés par les Nos 16, 17, 18, 19 et 20 sur un devis d'arpentage fait par D. M. Brosnan, député voyer de ville, daté le 9 avril 1901, dans l'îlet compris entre les rues Octavia, Laurel et Annonciation et l'avenue Peters, ledits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Octavia sur 122 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes égales, et parallèles, excepté le lot 20, lequel terme l'encoignure des rues Octavia et Annonciation et mesurant 122 pieds 5 pouces 4 lignes sur la ligne de côté de la rue Annonciation sur 27 pieds 8 pouces et 7 lignes de largeur dans le fond.

3° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent formant l'encoignure des rues Magasins et Septième, dans l'îlet borné par les rues Camp et Huitième. Ledit lot mesurant 28 pieds, 6 pouces de face sur la rue Magasins par 109 pieds 9 pouces de profondeur et façade sur la dite rue Septième.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la portion de crédit, s'il y en a, devant être représentée par billet ou billets de l'acquéreur payables à 1 et 2 ans, après date, devant être garantis dans le cas payement par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et devant porter intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date jusqu'au paiement.

L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant le pacte de non aliénando, confession de jugement hypothécaires d'avenant, transfert et livraison des polices d'assurances; l'acquéreur devant assumer et payer au-dessus de son enchère les taxes de ville et d'Etat pour 1901, et les frais des timbres de guerre.

Acte de vente devant être passé pardevant Jos. D. Tayler, notaire, aux frais de l'acquéreur; un dépôt de 10 0/0 du montant de son enchère devant être fait par l'acquéreur au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO.
Propriété foncière,
303 rue Baronne.

Plans à la Bourse.
J. B. Rosser jr, avocat pour la demanderesse.
25 août—25—sept—1 8 15 22 26

Bourse des Propriétés Foncières, maintenant située au No 311 de la rue Baronne.

Jas. A. Brennan et fille.

JOLI COTTAGE DOUBLE
1223-1225 Rue St-Antoine,
Entre les rues St-Claude et Marais.

Succession de Joséphine De Bergue, Veuve de Joseph Alexandre Dupuytre.

Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division D—No 65,184.

Il sera vendu à l'enchère publique, le MERCREDI, 18 septembre 1901, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 31 juillet 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, faisant partie du lot No 350 de l'îlet 30, d'après le plan du nouveau faubourg Marigny, lequel îlet est maintenant désigné par le No 386 et est borné par les rues St-Antoine, St-Claude, Marais et Bagatelle, et le dit lot mesurant en mesure américaine trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue St-Antoine sur cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur. Les améliorations comprennent le joli cottage double 1223-1225 rue St-Antoine, contenant dans la bâtisse principale deux chambres, cuisine, citerne de chaque côté, et la bâtisse dans le fond contenant une chambre de chaque côté.

Conditions—Une moitié en plus comptant, à l'option des acquéreurs; la balance, s'il y en a, en billets payables en un an, garantis par lien de vendeur, hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement; les taxes de 1901 devant être payées par les acquéreurs; un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente. Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

JAS A. BRENNAN ET FILLE,
Encanteurs, No 630 rue Gravier.
18 août—18 25—sept 1 15 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE COTTAGE.
SIMPLE DE CHOIX
8113, RUE JEANNETTE.
Entre l'avenue Carrollton et la rue Dublin.
Le lot mesurant 32' 6" sur 150' de profondeur.

Succession de Nicholas Reynolds.
No 65,394. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

Il sera vendu à l'enchère publique, le MERCREDI, 4 septembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAMES A. BRENNAN, Encanteur, bureau 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, daté et signé le 22 juillet 1901, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District, dans l'îlet borné par l'avenue Carrollton, les rues Jeannette, Sixième et Dublin, désigné comme lot No 23, et mesurant trente-deux (32') pieds six (6") pouces de face à la rue Jeannette sur une profondeur de cent cinquante (150') pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent le joli cottage simple No 8113 rue Jeannette contenant 4 chambres.

Conditions—Une moitié en plus comptant, la balance en un an, 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement. Les taxes de 1901 et les timbres du revenu devant être payés par l'acquéreur un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
4 août—4 11 18 25—sept 1 4

Succession de Louis Mazeo Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 64,305—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Armantine Fribot, veuve de Louis Mazeo Jr, administratrice de cette succession, ne devrait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Payable de la Cour.
THOMAS COGNEILL, Greffier.
Wm J. Hollan, avocat.
31 août—sept 4 9

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN COTTAGE DOUBLE
En bois, sur deux vastes lots de terre, 2113 rue d'Abadie, entre les rues Galvez et Miro.
Succession de Martha Schelvy.
No 65,272 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—J. C. Denis, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MERCREDI, le 11 septembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, le juge Sommerville agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, le juge Ellis absent en congé, le dit ordre daté et signé le 22 août 1901. Les divers ordres en ceci décrits ayant été adressés à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, JEUDI, le 26 septembre 1901, à midi, les propriétés ci-après—

1° La bavette avec ses appartenances et applications, étant en vente, etc., récemment exploitée par Christian Thomas, interdit, à l'encoignure des rues Magasins et Septième, en cette ville.

Conditions—Le contenu de la bavette sera vendu pour du comptant. Le règlement devant être fait immédiatement après l'adjudication.

2° Cinq certains lots de terre situé dans le sixième district de cette ville, désignés par les Nos 16, 17, 18, 19 et 20 sur un devis d'arpentage fait par D. M. Brosnan, député voyer de ville, daté le 9 avril 1901, dans l'îlet compris entre les rues Octavia, Laurel et Annonciation et l'avenue Peters, ledits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Octavia sur 122 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes égales, et parallèles, excepté le lot 20, lequel terme l'encoignure des rues Octavia et Annonciation et mesurant 122 pieds 5 pouces 4 lignes sur la ligne de côté de la rue Annonciation sur 27 pieds 8 pouces et 7 lignes de largeur dans le fond.

3° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent formant l'encoignure des rues Magasins et Septième, dans l'îlet borné par les rues Camp et Huitième. Ledit lot mesurant 28 pieds, 6 pouces de face sur la rue Magasins par 109 pieds 9 pouces de profondeur et façade sur la dite rue Septième.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la portion de crédit, s'il y en a, devant être représentée par billet ou billets de l'acquéreur payables à 1 et 2 ans, après date, devant être garantis dans le cas payement par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et devant porter intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date jusqu'au paiement.

L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant le pacte de non aliénando, confession de jugement hypothécaires d'avenant, transfert et livraison des polices d'assurances; l'acquéreur devant assumer et payer au-dessus de son enchère les taxes de ville et d'Etat pour 1901, et les frais des timbres de guerre.

Acte de vente devant être passé pardevant Jos. D. Tayler, notaire, aux frais de l'acquéreur; un dépôt de 10 0/0 du montant de son enchère devant être fait par l'acquéreur au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO.
Propriété foncière,
303 rue Baronne.

Plans à la Bourse.
J. B. Rosser jr, avocat pour la demanderesse.
25 août—25—sept—1 8 15 22 26

Bourse des Propriétés Foncières, maintenant située au No 311 de la rue Baronne.

Jas. A. Brennan et fille.

JOLI COTTAGE DOUBLE
1223-1225 Rue St-Antoine,
Entre les rues St-Claude et Marais.

Succession de Joséphine De Bergue, Veuve de Joseph Alexandre Dupuytre.

Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division D—No 65,184.

Il sera vendu à l'enchère publique, le MERCREDI, 18 septembre 1901, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 31 juillet 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, faisant partie du lot No 350 de l'îlet 30, d'après le plan du nouveau faubourg Marigny, lequel îlet est maintenant désigné par le No 386 et est borné par les rues St-Antoine, St-Claude, Marais et Bagatelle, et le dit lot mesurant en mesure américaine trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue St-Antoine sur cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur. Les améliorations comprennent le joli cottage double 1223-1225 rue St-Antoine, contenant dans la bâtisse principale deux chambres, cuisine, citerne de chaque côté, et la bâtisse dans le fond contenant une chambre de chaque côté.

Conditions—Une moitié en plus comptant, à l'option des acquéreurs; la balance, s'il y en a, en billets payables en un an, garantis par lien de vendeur, hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement; les taxes de 1901 devant être payées par les acquéreurs; un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente. Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

JAS A. BRENNAN ET FILLE,
Encanteurs, No 630 rue Gravier.
18 août—18 25—sept 1 15 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE COTTAGE.
SIMPLE DE CHOIX
8113, RUE JEANNETTE.
Entre l'avenue Carrollton et la rue Dublin.
Le lot mesurant 32' 6" sur 150' de profondeur.

Succession de Nicholas Reynolds.
No 65,394. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

Il sera VENDU à l'enchère publique, le MERCREDI, 4 septembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAMES A. BRENNAN, Encanteur, bureau 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, daté et signé le 22 juillet 1901, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District, dans l'îlet borné par l'avenue Carrollton, les rues Jeannette, Sixième et Dublin, désigné comme lot No 23, et mesurant trente-deux (32') pieds six (6") pouces de face à la rue Jeannette sur une profondeur de cent cinquante (150') pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent le joli cottage simple No 8113 rue Jeannette contenant 4 chambres.

Conditions—Une moitié en plus comptant, la balance en un an, 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement. Les taxes de 1901 et les timbres du revenu devant être payés par l'acquéreur un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
4 août—4 11 18 25—sept 1 4

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE EN BOIS.
1731 rue Rocheblave.
Succession de H. A. Godat.
No 29,199—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—J. C. Denis, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MERCREDI, le 11 septembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite cour, Division D, daté le 6 août 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 1731 rue Rocheblave, et comprenant un cottage en bois contenant 2 chambres, hangar, etc., dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Aubry, D'Abadie, Dorgenois et Rocheblave, désigné comme lot No 11 sur un plan de C. Gereux et A. Casteing daté le 5 juillet 1852, et déposé en l'étude de P. Larocha, notaire, comme plan No 21 dans le livre de plans marqué L, ledit lot mesurant 27 pieds 2 pouces et 3 lignes de face à la rue Rocheblave sur environ 26 pieds 10 pouces de largeur dans le fond 305 pieds 1 pouce 4 lignes sur le côté le plus près de la rue Aubry et 303 pieds, 2 lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue D'Abadie.

Conditions—Comptant; 20 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Robert Legier, Esq., notaire.

Dinkelspiel & Hart, avocats.
11 août—11 18 25—sept 1 8 11

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Joseph Wolfert.
No 65,296—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet.—MERCREDI, le 4 septembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 31 juillet 1901, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Une certaine portion de terre, étant la partie nord même pieds, quatre et demi pouces du lot numéro soixante treize, tous les lots numérés soixante quinze, soixante dix-sept, soixante dix neuf, quatre vingt un, quatre vingt trois quatre vingt cinq, quatre vingt sept, quatre vingt neuf, quatre vingt onze, quatre vingt treize, quatre vingt quinze quatre vingt dix sept, quatre vingt dix neuf cent un, cent trois, cent cinq, cent sept, cent neuf cent onze et cent treize, ayant un total de 1812 pieds six cent douze pieds quatre pouces et demi de face sur la Place West Park de l'îlet deux, Place Audubon, courant d'une direction sud de l'intersection de la rue Poplar et la place Audubon, au devis duquel fait par George H. Grandjean le 20 juin 1896, est marqué exposé "B" et est attaché à un acte d'hypothèque par les défendeurs en faveur de Samuel Bowman, passé pardevant John A. Peck, au commissionnaire de l'Etat de la Louisiane, à St Louis, Mo., le 24 janvier 1898 (M. O. Livre 622 fol 111), ledit îlet deux est la partie sud des lots D E et F de l'addition de la Place Audubon et est borné en sud par la ligne nord d'un chemin privé, la continue les de la rue Long, à l'est par la propriété de l'Université Tulane, une longueur de treize cent cinquante-sept pieds huit pouces et dix lignes plus ou moins à l'ouest par Greenville, Fribourg et Marley une longueur de treize cent soixante-dix pieds sept pouces huit lignes plus ou moins, et au nord par la ligne Sud de la continuation de la rue Poplar et étant une partie de la propriété acquise par le défendeur de Sarah J. Witherspoon, sous acte passé pardevant Chas. D. Greene, Jr, commissionnaire de l'Etat de la Louisiane à St Louis, Mo., le 3 juin 1893 et enregistré dans le livre du bureau des transferts 147, page 386 et déposé en l'étude de Walter Morgan Gurley, notaire à la Nouvelle-Orléans, Lne., par acte pardevant lui daté le 16 avril 1894 laquelle dite terre a été plus tard adjointe par ladite compagnie comme addition d'Audubon.

Conditions — Comptant. L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur, pardevant Robert Legier, notaire, l'acquéreur devant payer comptant au moment de l'adjudication 10 pour cent du prix d'achat.

Dinkelspiel & Hart, avocats
4 août—4 11 18 25—sept 1 4

ANNONCE JUDICIAIRE

Friedrichs & Redersheimer

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE LIQUIDATION
300 balles de foin, 400 sacs de gâteaux de graines de coton, 1 lot de charbon, 1 lot de moyeux, mulets, chevaux, charretter, wagons, buggy, "cash register", coffre fort en fer, meubles de bureau, etc.

A L'ENCHÈRE PUBLIQUE

JEUDI, le 5 septembre 1901, à midi, sur les lieux, sur l'avenue Carrollton et l'intersection du Chemin de fer de la Vallée du Mississippi, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté le 20 août 1901, et rendu dans l'affaire de F. Merrero vs son frère P. Merrero, No 63,558 du Cornier de la dite cour, les effets mobilier ci-après décrits, à savoir:

Tout et particulièrement les articles ci-dessus énumérés et plus complètement décrits dans l'inventaire enregistré dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant avant livraison.

Friedrichs & Redersheimer, Encanteurs,
832 rue Commune.
25 août—25—sept 1 5

Jacob A. Reinach.

Dans l'affaire de la Masonic Temple Building Association en liquidation.
No 52,201, Cour Civile de District—Division D.

Il sera vendu par le soussigné encanteur, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en cette ville, à midi, le JEUDI, 5me jour de septembre 1901, en vertu d'un décret daté le 2me jour d'août 1901, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée:

Un lot de comptes ouverts, dûs à l'association ci-dessus nommée, D'après la liste détaillée enregistrée dans le bureau de l'encanteur soussigné. Conditions — Comptant sur les lieux.

JACOB A. REINACH
636, Place Commerciale.
24 août—24 28—sept 2

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.
Demi îlet de terre dans l'îlet borné par les rues Clara, Willow, Berlin et l'avenue Napoléon.
Isidore Hernsheim vs Succession de J. W. H. Friedrichs.
No 65,462—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur—le JEUDI, 5 septembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu, lu et signé en cour ouverte le 29 juillet 1901, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir—

Un certain demi îlet de terre situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No 192 (658), borné par les rues Clara, Willow, Berlin et l'avenue Napoléon, composé des lots six à dix sept inclusivement, et mesurant 300 pieds de face à la rue Willow sur 150 pieds de profondeur en face sur l'avenue Napoléon et sur la rue Berlin, d'après un devis annexé à un acte passé pardevant H. C. Leake, notaire, le 12 janvier 1892.

Etant la même propriété que le plaignant a acquise conjointement avec le défunt J. W. H. Friedrichs, par acte passé pardevant ledit notaire Leake à la dernière date mentionnée.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1901, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. Acte de vente et tous les timbres du revenu aux frais des acquéreurs pardevant James Simeon, notaire
4 août—4 11 18 25—sept 5

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.
Placement sûr en un magasin et résidence en bois à deux étages.
No 1016 RUE DRYADES,
Faisant face au dépôt et pare du I. C. R. R.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, le 19 septembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 12 août 1901, de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, dans l'affaire de James Toole vs ses créanciers, No 45,328 du dossier, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un magasin et résidence en bois à deux étages, d'un bon rapport, No 1016 rue Dryades, contenant boutique de barbier et cinq autres chambres, cour pavée, citerne, etc., dans l'îlet borné par les rues Dryades, Berenna, Calliope et l'avenue Howard. Le lot de terre mesurant 17 pieds, 2 pouces et 4 lignes de face sur la rue Dryades, 16 pieds 4 pouces dans le fond, 105 pieds 9 pouces 4 lignes de profondeur sur une ligne du côté et 104 pieds 9 pouces et 4 lignes sur la ligne du côté opposé. L'emplacement est excellent pour affaire et résidence, un placement sûr et productif.

Conditions comptant, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1901, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant requis au moment de la vente. Acte de vente pardevant Chas Forman, notaire, aux frais de l'acquéreur.

R. R. Forman, avocat pour le Syndic.
16 août—18 25—1 8 15 19 sept

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE
—DE—
Résidences
—ET DE—
Propriétés Commerciales,
Exceptionnellement bien situées dans les Premier et Quatrième Districts.

La résidence en briques
1226 rue St-André.

Les deux résidences simples, neuves et modernes,
Nos 1922 et 1926 rue Prytanée.

La résidence en briques à deux étages,
1410 rue St. André.

La résidence en bois à deux étages,
2024 rue Colisée.

La résidence double à deux étages en briques,
1120 et 1122 rue St. André.

La jolie résidence simple en bois,
1238 rue St. André.

Les spacieuses résidences doubles en briques à deux étages.
1235 et 1237 rue St André.

—ENSEMBLE AVEC—
LOTS DE TERRE
FORMANT LA FAÇADE DE L'ILET ENTIER,
Rue St. André, entre les rues Chestnut et Camp.

L'entrepôt en briques,
430-436 rue Natchez.

Le magasin en briques à quatre étages,
400 rue Magasins.

La bâtisse en briques à quatre étages,
320 rue du Camp.

EDWARD COMERY BYRNES VS LES MINEURS BYRNES ET ALS.
No 64,729 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER — J. C. Denis, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—

Mardi le 10 Septembre 1901,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement signé le 5 août 1901, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, agissant pour l'Hon. John St Paul, juge de la dite Cour, Division C, maintenant absent en congé, les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° Un certain lot ou portion de terre décrit comme a quatrième partie ou portion d'un certain îlet de terre situé dans le quatrième district de cette ville, borné par les rues Josephine, Chestnut, St André et Collége; ledit îlet est désigné par le No 26 sur le plan original du faubourg Lafayette déposé en l'étude de Carlisle Pollock, antrefois un notaire en cette ville; ledit lot ou portion de terre ici décrit mesurant 120 pieds 1 pouce de face à la rue St André sur 188 pieds 11 pouces de profondeur et façade à la rue Collége, mesure française, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 1826 rue St André, comprenant la jolie résidence en briques à deux étages et mansarde, retirée de la banquette et contenant vestibules, à peu près 16 chambres, chambre à bain, verandas sur le devant, galeries sur les coté et dans le fond, office, boudoir, etc., citernes, hangar, écuries dans la cour, magnifiques pelouses et jardin, etc.

2° Deux certains lots de terre, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St André, Prytanée, Collége et Ste Marie, désignés par les lettres C et D sur un plan fait par Bourgeat, voyer, le 2 mars 1832. Lot C forme l'encoignure des rues St André et Prytanée et mesurant 32 pieds de face à la rue St André, 114 pieds 9 pouces de profondeur et face à la rue Prytanée, 115 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot D et 31 pieds 11 pouces 6 lignes de largeur dans le fond, et le lot D mesurant 32 pieds pieds de face à la rue St André sur 115 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot C, 116 pieds de profondeur sur la ligne du côté opposée et 31 pieds 11 pouces 6 lignes de largeur sur la ligne du fond, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent faisant face à la rue Prytanée, la propriété étant subdivisée de façon à faire face à la rue Prytanée aussi.

3° Un certain lot de terre situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St André, Ste Marie, Prytanée et Collége, désigné comme lot No 1 et faisant partie du lot 30 sur le plan original de Jos. Pilié, voyer, et mesurant 21 pieds 4 pouces de face à la rue St André, 119 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne du lot No 2 et 119 pieds 6 pouces sur l'autre ligne du côté, et 21 pieds 4 pouces de largeur dans le fond, ensemble avec les bâtisses et améliorations sur les dites deux immeubles et spécialement décrites propriétés désignées par les Nos 1922 et 1926 rue Prytanée, comprenant deux bâtisses modernes à deux étages, presque neuves, chacunes retirées de la banquette, et contenant un rez-de-chaussée veranda, vestibule de réception, salons doubles, salle à manger, cuisine, vestibule, office, etc. Le premier étage contiennent 5 chambres à coucher, chambre à bain, cabinet pour lingerie, galeries sur le devant et dans le fond, grande chambre dans la mansarde.

La maison est peinte à l'huile de couleur naturelle du bois; gaz, lumières électriques, connection électrique, plomberie moderne. Les deux maisons en parfait état. Les dites propriétés Nos 1922 et 1926 rue Prytanée occupent quelques départements d'après le plan à la Banque.

4° Une certaine portion de terre, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St André, Collége, Joséphine et Prytanée, formant l'encoignure des rues St André et Collége, et mesurant 120 pieds 1 pouce et 6 lignes, plus ou moins, de face sur la rue St André, 150 pieds de profondeur et face sur la rue Collége, 120 pieds de largeur sur la ligne opposée et courant parallèle à la rue St André, et 150 pieds de profondeur sur la ligne opposée à et courant parallèle à la rue Collége, laquel ensemble ou portion de terre est composé des